



Ordre régional  
des infirmières et infirmiers  
de Chaudière-Appalaches

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE RÉGIONALE 2022**

Ordre régional des infirmières et infirmiers  
de Chaudière-Appalaches

**Le vendredi 27 mai 2022, à 19 h**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'Assemblée générale annuelle régionale (AGAR) 2022
2. Présentation et allocution du président de l'OIIQ
3. Désignation du président d'assemblée et adoption des règles de procédure
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'AGAR du 28 mai 2021
6. Affaire découlant du procès-verbal de l'AGAR du 28 mai 2021
7. Adoption des rapports annuels
  - 7.1 Rapport de la présidente
  - 7.2 Rapport de la trésorière
  - 7.3 Rapport du comité soutien aux communications
  - 7.4 Rapport du comité jeunesse
8. Présentation des états financiers 2021-2022
9. Prévisions budgétaires 2022-2023 et élection des auditeurs
10. Propositions de l'assemblée
11. Élection des délégués à l'AGA 2022 de l'OIIQ – confirmation des résultats
12. Levée de l'assemblée

Lundi 28 mars 2022

Isabelle Jacques  
Secrétaire du Conseil

Ordre régional des infirmières et infirmiers de Chaudière-Appalaches  
CP 47108 succ St-Jean  
Lévis (Québec) G6Z 2L3  
Téléphone : 418-988-3555

Courriel : [oriica@videotron.ca](mailto:oriica@videotron.ca)